



LES
GOUTTES D'OR
DE LA
MODE
ET DU
DESIGN



Territoire : quartier de la Goutte d'Or

Genèse

En 2011 la Mairie de Paris fait le constat que de nombreux professionnels des secteurs textile-mode-design sont installés dans le quartier de la Goutte d'Or et que beaucoup ne survivent que grâce à l'économie informelle et dans un cadre communautaire. D'autres professionnels - artisans, créateurs de mode ou designers - font l'expérience de la difficulté de développer leurs activités dans ces secteurs, notamment quand elles sont basées sur des productions locales ou françaises. Le PTCE Goutte d'Or est né de la réflexion commune de ces différents acteurs publics et privés, en vue de développer le principe de mutualisation partout où cela peut favoriser le développement économique.

Deux entités sont nées de ce processus : l'association des professionnels de la mode et du design de la Goutte d'or en 2012 (dite « Les Gouttes d'Or de la mode et du design ») et la coopérative « **SCARL La fabrique de la Goutte d'Or** » en 2014. Fin 2015 le PTCE commence à se développer concrètement, au travers de ses deux entités : l'association offre des prestations mutualisées à tous les adhérents, dans différents domaines, en particulier la communication. La coopérative est un outil économique offert à certains adhérents ayant des besoins de structuration plus importants.

Objectifs du pôle

Nous vivons une transition systémique. Les conditions économiques actuelles ne permettent plus guère le développement de nouvelles productions locales et françaises dans les secteurs du textile, de la mode et du design. L'objectif du pôle est donc d'abord d'être un « Think tank » pour élaborer de nouveaux modèles économiques, basés en particulier sur la coopération, et de favoriser l'éclosion de savoir-faire innovants et adaptés à un environnement radicalement nouveau.

Ensuite, il s'agit d'inciter à la mise en œuvre de ces différents éléments par des actions mutualisées, dont certaines pourront se prolonger durablement sous cette forme, ou bien être reprises à leur compte par les adhérents, ou encore être développées au sein de la coopérative. L'objectif, à terme, est de développer l'activité économique et la création d'emploi dans le quartier de la Goutte d'Or grâce à des entreprises basées sur les nouveaux modèles économiques ainsi élaborés.

Activités & nature des coopérations

Les coopérations sont divisées en deux grandes catégories : en amont, celles qui visent à favoriser l'émergence de productions locales, avec une exigence de création - innovation et/ou de qualité ; en aval celles qui valorisent et rendent visibles les entreprises et leurs productions. La création/innovation et la qualité sont les deux exigences qui sous-tendent tous les projets, car elles sont indispensables au développement de productions locales en France, compte tenu du niveau des charges. La démarche de qualité s'inscrit également dans une perspective de développement durable.

Activités développées en amont :

- Actions pour inciter au développement de la création et de l'innovation dans le textile, la mode et le design.
- Développement de la coopérative selon deux axes : offre de sous-traitance, offre de services aux professionnels.
- Programme de formations, pour résorber les disparités et dans le cadre de l'objectif général de montée en qualité.
- A moyen terme : développement d'un atelier mutualisé pour les professionnels ne disposant pas d'outil de travail.

Activités développées en aval :

- Développement du site « madeingouttedor.paris ». C'est le plus gros chantier mutualisé de l'association. Il vise à créer une forte visibilité sur internet, au profit des adhérents et de la coopérative. Cela se fait notamment grâce à l'intervention de prestataires qu'aucun adhérent ne pourrait se financer individuellement.
- Événementiels : soit ils sont élaborés par l'association elle-même (« LUX à la Goutte d'Or », « Noël au Sept », etc.), soit l'association se rattache à des dispositifs existants (« Paris Design Week », « Journées Européennes des Métiers d'Art », etc.).
- Programme sur les boutiques (à partir de 2016) pour améliorer le niveau général des boutiques à la Goutte d'Or ; par ailleurs le SEPT (siège de l'association et de la coopérative au 7 rue des Gardes) est aussi une boutique/show-room à la disposition des adhérents n'ayant pas de boutique, dans le cadre d'une programmation thématique.
- A moyen terme : création d'un label pour valoriser les productions du quartier.

Chiffres clefs

L'association compte déjà **31 adhérents** et la coopérative **3 coopérants**. On estime à **150** le nombre d'entreprises (TPE) évoluant dans le quartier de la Goutte d'Or, dans les secteurs textile-mode-design. Par ailleurs de nombreux professionnels travaillent dans le secteur de la couture sans statut formalisé. L'objectif du PTCE est d'intégrer un maximum de ces TPE et professionnels.

Acteurs du pôle

Le PTCE Goutte d'Or est un véritable partenariat public/privé qui met en relation de nombreux acteurs :

- Entre 4 et 9 adhérents s'investissent bénévolement pour faire fonctionner l'association et la coopérative. D'autre part tous les adhérents participent de plus en plus à la mise en œuvre des différentes activités.
- Pour les actions qui nécessitent la mise en œuvre de compétences spécifiques et/ou dont le volume de travail dépasse le cadre raisonnable du bénévolat, il est fait appel à des prestataires.
- Les activités de l'association et de la coopérative sont coordonnées par un coordinateur salarié.
- Certaines activités sont développées conjointement avec des partenaires, notamment les événementiels : Maison&Objet (Paris Design Week), Institut National des Métiers d'Art (Journées Européennes des Métiers d'Art), SEMAEST (COSTO), Musées Carnavalet, Galliera, du Quai Branly, etc.
- Organismes de formation : Langues Plurielles, Cours municipaux de la Ville de Paris. Par ailleurs certains adhérents de l'association sont des organismes de formation : Ecole de la Maille de Paris, Atelier Maurice Arnoult (chaussure).

Gouvernance & Financement

L'association s'est montée sous l'impulsion de la Mairie de Paris et des premiers professionnels impliqués. Puis un accompagnement de BGE PaRIF, dans le cadre d'une convention avec l'association de 2013 à 2015, a notamment mené à la labellisation PTCE et à la création de la coopérative en 2014. Cet accompagnement se termine fin 2015 et le PTCE rentre dans une phase de maturité. L'association et la coopérative sont désormais gérées directement par les professionnels bénévoles, avec un accompagnement moins formel des Ateliers de Paris.

La gouvernance de l'association est conforme aux règles d'une association loi 1901 : assemblée générale, conseil d'administration et bureau. La coopérative est gérée conformément à sa forme de SARL : assemblée générale et il y a deux co-gérants. Par ailleurs, il faut noter les points suivants :

- Pour assurer la cohésion entre l'association et la coopérative, tout membre de la coopérative doit d'abord adhérer à l'association.
- Une réunion collective de tous les adhérents, plus informelle que l'assemblée générale, est organisée une ou deux fois par an pour débattre des orientations du plan d'action.
- Un comité de pilotage est organisé au moins une fois par an pour rendre compte aux financeurs de l'avancée du plan d'action.

Pour ce qui est du financement du PTCE, depuis la création de l'association, les adhérents participent à deux niveaux : d'une part les cotisations, d'autre part le co-financement direct de certaines actions (événementiels, salons professionnels).

Néanmoins, l'essentiel du financement du PTCE est assuré actuellement par des fonds publics (Mairie de Paris, DIRECCTE, Région Ile-de-France, Caisse des Dépôts et Consignations). Le plan d'action prévoit l'évolution suivante pour l'avenir :

- pour l'association les financements publics devront être progressivement remplacés par des financements privés (adhérents eux-mêmes ou bien partenaires privés) ou bien certaines actions de l'association seront relayées par l'action directe des adhérents.
- pour la coopérative, une commission sur le chiffre d'affaire doit permettre, avec la croissance de celui-ci, de financer progressivement les frais de structure de la coopérative.

Perspectives de développement

Les perspectives de développement sont les suivantes :

- élaboration d'un plan général d'aide aux adhérents dans tous les domaines relatifs au développement d'une entreprise dans les secteurs textile-mode-design : création, fabrication, marketing, communication, commercialisation, gestion, financement.
- Développement de l'Economie Sociale et Solidaire et réflexion sur la traduction de la question environnementale dans le développement économique des TPE.
- Développement des relations du PTCE à l'international.